

**PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 mars 2022

**N° 49.1**  
Chrono 15867

Rapporteur : **Madame Aurore ASSO**

Service : **Direction des Affaires Maritimes**

Commission : **2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE**

Objet : **Plan de soutien pour une pêche artisanale écoresponsable avec la Prud'homie de Nice.**

---

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** la volonté de la ville de Nice d'intégrer la pêche locale écoresponsable dans le Projet Alimentaire Territorial de la Métropole Nice Côte d'Azur en créant de nouveaux circuits courts notamment grâce au rôle et à l'activité du port de Nice,

**Considérant** que le projet de création de l'Aire marine protégée de Nice vise l'exploitation durable des ressources halieutiques,

**Considérant** que cette exploitation durable passe notamment par une meilleure valorisation des produits de pêche et l'ouverture du champ d'activité des pêcheurs,

**Considérant** que la ville de Nice, en lien avec la Métropole Nice Côte d'Azur, s'est engagée dans la transition écologique de son port avec un projet de réaménagement global visant tous les secteurs d'activité représentés sur le port, dont la pêche,

**Considérant** la volonté conjointe de la ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur d'accompagner la prud'homie de Nice dans cette nécessaire évolution,

**Considérant** que la prud'homie de pêche de Nice, organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, souhaite poursuivre son action en participant à la création d'une association ayant pour but de valoriser le métier de la pêche,

**Considérant** la nécessité de mieux valoriser le métier de pêcheur artisanal sur le port de Nice pour sensibiliser les Niçois à la consommation des produits de la pêche locale écoresponsable, en améliorant la visibilité des pêcheurs lors des fêtes organisées sur le port et en facilitant l'organisation d'événements de convivialité de type oursinade, bouillabaisse, pour déguster les produits de la pêche sur le port,

**PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 mars 2022

**N° 49.1**  
Chrono 15867

Rapporteur : **Madame Aurore ASSO**

Service : **Direction des Affaires Maritimes**

Commission : **2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE**

Objet : **Plan de soutien pour une pêche artisanale écoresponsable avec la Prud'homie de Nice.**

---

**Considérant** que la ville de Nice souhaite apporter son soutien à la prud'homie de pêche de Nice avec des actions concrètes, notamment l'aide à la recherche d'un local à proximité ou sur le port en vue d'en faire le siège de l'association des pêcheurs de Nice, et qui servira à valoriser le métier de pêcheur écoresponsable au cœur du dispositif de réaménagement écologique du port de Nice, le lancement d'une étude de faisabilité pour la création dans ce local d'une cuisine équipée pour la transformation sur place des produits de pêche, ou encore par un accompagnement pour la rénovation des bancs qui servent à vendre les poissons « au cul du bateau »,

**Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- 1. prendre acte de la volonté de la ville de Nice, en partenariat avec l'Etat, la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Prud'homie, chacun intervenant dans son domaine de compétences, de prescrire et d'engager toutes les actions à mettre en œuvre pour répondre favorablement aux demandes d'assistance et de soutien émanant des pêcheurs,**
- 2. approuver, dans le cadre de cette collaboration, les principes notamment :**
  - d'accompagner les pêcheurs dans les démarches administratives nécessaires à la création d'une association afin de donner un outil destiné à la valorisation de cette corporation,**
  - de soutenir cette future association dans la création sur le port d'un « écosystème » pour les pêcheurs, en vue d'optimiser leurs conditions de travail dans un seul et même lieu, et de leur permettre de créer de nouveaux circuits courts « du filet à l'assiette », avec un réaménagement de l'espace occupé par les pêcheurs sur le port,**
  - d'assister la future association à la constitution des dossiers nécessaires aux demandes de subventions auxquelles elle pourrait être éligible,**
  - d'accompagner le développement d'une nouvelle filière économique et de tourisme pour développer des activités alternatives à la pêche qui valorisent le**

**PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 04 mars 2022*

**N° 49.1**  
*Chrono 15867*

Rapporteur : **Madame Aurore ASSO**

Service : **Direction des Affaires Maritimes**

Commission : **2 - ENVIRONNEMENT, SANTE, SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE**

Objet : **Plan de soutien pour une pêche artisanale écoresponsable avec la Prud'homie de Nice.**

---

**métier de pêcheur et sensibilisent les Niçois et les visiteurs à la beauté et à la fragilité du milieu marin, comme l'activité de pescatourisme.**

- 3. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à initier toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.**